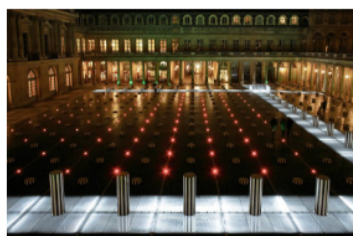


LEC, des LED de l'Hôtel Dieu de Lyon au Taj Mahal!

14/03/2019

Pionnier dans l'utilisation de la LED pour le balisage et la mise en valeur, l'entreprise LEC rayonne depuis plus de 40 ans sur le patrimoine français et européen. La cour d'honneur du Palais Royal à Paris, les grilles du Château de Versailles, le MUCEM à Marseille, le château d'Azay le Rideau, le chemin de lumière vers le Taj Mahal..., autant de bâtiments qui ont été mis en lumière et magnifiés grâce à l'expertise et au savoir-faire de l'entreprise familiale lyonnaise. Le point sur son activité avec Guillaume Pollet, son Président.

Vous êtes aujourd'hui un acteur incontournable en matière d'éclairage à LED du patrimoine. Comment LEC, PME lyonnaise a-t-elle consolidé cette position ?



L'entreprise a été créée en 1977 à Lyon par Pierre Valancogne. Ingénieur Ponts et Chaussées, il avait déjà identifié tout le potentiel technologique de la LED. L'activité a vraiment démarré avec des projets parisiens comme la Place Corentin (1982) et la Place de la Concorde (1984). Dans les années 90, Lyon Parc Auto, gestionnaire lyonnais de stationnement, avait besoin de marquage lumineux au sol pour la sécurité de ses parkings. Le parking République à Lyon a été le premier équipé. De nombreux autres parkings suivront. La solution proposée par LEC s'est imposée comme un standard et a été reconnue par le ministère d'intérieur dans sa réglementation 2006.

Parallèlement, l'activité de mise en valeur des lieux publics s'est développée. Notre première installation emblématique : la cour d'honneur du Palais Royal à Paris dont la transformation avait été confiée à Daniel Buren en 1986. Il s'agissait d'apporter à Daniel Buren une solution permettant de concrétiser son projet avec des jeux de lumière originaux et particuliers. A cette occasion, LEC a conçu une balise spécifique. Toujours à notre gamme aujourd'hui, elle s'appelle la balise « Palais Royal » ! À partir des années 1990, le métier de concepteur lumière est né. Lyon a été au centre de ce nouveau savoir-faire avec des ténors de la lumière qui ont donné au métier ses lettres de noblesse et ont fait de Lyon la Ville Lumière !

Les projets que nous menons aujourd'hui vont de quelques centaines d'euros à plusieurs centaines de milliers d'euros ; de l'éclairage d'une statue à des projets prestigieux de grande envergure, comme les grilles du château de Versailles ou encore le chemin de lumière vers le Taj Mahal. LEC est un partenaire historique des communes et notamment de la ville de Lyon, pour laquelle nous avons été associé à de nombreux projets comme la mise en valeur des ponts, des fontaines et des façades. Tout dernièrement nous avons contribué au chantier de rénovation du Grand Hôtel Dieu.

En quoi consiste votre métier ?

Notre équipe commerciale travaille en amont avec des prescripteurs (collectivités, services techniques, concepteurs lumière, architectes, urbanistes et paysagistes, bureaux d'études, syndicats d'électrification...) sur des projets de balisage et de mise en valeur. L'objectif est de retranscrire le besoin du client en un cahier des charges technique et financier. Notre bureau d'études, constitué principalement d'ingénieurs en mécanique et en électronique, part de ce cahier des charges pour apporter une solution lumineuse. Deux cas de figures peuvent se présenter : soit notre catalogue de produits existants permet de répondre à la demande grâce aux très nombreuses options proposées pour chaque appareil, soit des solutions sur mesure doivent être développées.



Tous nos appareils sont conçus et développés par notre BE et nous confions la fabrication des composants à des sous-traitants locaux. Ensuite l'assemblage est réalisé par une structure spécifique entièrement dédiée. En fonction des projets, nous fabriquons des pièces uniques ou bien des séries. Notre objectif, dans tous les cas, est d'optimiser au maximum le projet en termes de coût. Avant le déploiement final du dispositif lumière, notre équipe commerciale réalise des essais terrain pour ajuster et valider les choix d'éclairage. Pour la pose, ce sont des installateurs électriciens qui prennent le relais.

Nous réalisons notre chiffre d'affaires à 75% avec des projets français mais nous travaillons aussi en Europe et au Moyen Orient.

Quels sont vos avantages concurrentiels ?

Au départ, nous étions seuls sur ce marché et progressivement des mastodontes sont arrivés. Nous sommes face à des géants comme le néerlandais Philips, l'Allemand We-ef ou l'italien Iguzzini. Notre force réside dans notre savoir-faire unique mais aussi dans notre façon de travailler et nos choix stratégiques. En dehors des LED (il n'y a pas de fabricants français), nos solutions sont 100% Made in France. C'est un vrai choix. Nous pourrions faire fabriquer et assembler nos pièces en Chine par exemple à l'instar de certains de nos concurrents, mais nous préférons travailler en confiance avec des sous-traitants de proximité. Sélectionnés pour leur qualité de production, ce sont aujourd'hui de vrais partenaires dans nos projets. Travailler dans le même pays, la même région est un gage de sérieux, de qualité et de réactivité. Nous parlons la même langue, nous travaillons aux mêmes horaires, avec les mêmes règles et si c'est nécessaire, nous pouvons nous déplacer très rapidement chez nos sous-traitants.

Nous sommes une entreprise familiale et nous voulons le rester. La loyauté et la fidélité sont des valeurs centrales dans notre culture. Nos relations avec certains sous-traitants datent de plus de 20ans, nous avons partagé des succès, des échecs, surmontés des galères. Cela crée des liens forts qui contribuent à notre performance globale. Cette réactivité et cette agilité sont plus que jamais essentielles pour réussir dans notre métier.

Quels sont les caractéristiques et les avantages de la LED ?

Les performances lumineuses de la LED en forte progression ces dernières années, rendent désormais possible des projets d'éclairage de grande ampleur. Avec un excellent rapport encombrement/puissance, les projecteurs LED s'intègrent parfaitement à l'architecture des bâtiments. La lumière est uniforme, totalement maîtrisée, la très longue durée de vie de la LED réduit considérablement les actions et les coûts de maintenance. Enfin, les LEDs c'est aussi moins d'électricité consommée. Par exemple, en 2011 nous avons équipé quatre fontaines de la Ville de Lyon. Les factures d'électricité ont été divisées par 3 voire par 43 pour une de ces fontaines ! Mais, les LED, c'est aussi la sécurité urbaine. Des éclairages discrets peuvent redonner vie à des rues très sombres et les rendre plus sûres. Chez LEC, nous sommes persuadés que les nouveaux modes de déplacements en milieu urbain et l'application des normes PMR vont faire appel à de nouveaux dispositifs de balisages de sécurité.



Quelles sont les perspectives de LEC ?

Notre enjeu aujourd'hui est de rester un expert référent de la LED. Nous devons entretenir nos expertises et maintenir notre avance en matière de savoir-faire technologique mais aussi d'accompagnement et de conseil. Nos valeurs d'agilité, de proximité et de réactivité nous permettent de nous distinguer. Le marché reste énorme et en pleine expansion. Il y a encore beaucoup de patrimoine à éclairer en France et en Europe, et d'une façon plus générale tous les espaces de vie de nos pays.

Chiffres clés

- 7,8 M€ de CA
- 30 collaborateurs
- + de 5000 références
- + de 1000 projets étudiés par an
- Certification ISO 9001



03/04/2019

Montabert, de nouvelles forces vives grâce à l'alternance !

[Lire la suite →](#)

[Voir toutes les actualités →](#)

Le 09/04
Odyssée des entrepreneurs

Rejoignez la communauté !

→ Soyez informé de l'actualité industrielle du Rhône

→ Consultez des informations réglementaires

→ Postulez aux offres d'emplois

[Créer Mon Compte](#)

[Créer un compte avec LinkedIn](#)

Inscrivez vous à la **Newsletter mensuelle**

Adresse E-mail

[S'inscrire](#)

[Notre politique de protection des données personnelles](#)